

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS POUR L'AIDE AU REMPLACEMENT DES AGRICULTEURS DU CANTAL

**GE ARAC**

Association loi 1901

Siège social : 26 rue du 139e RI 15000 AURILLAC ( CANTAL )

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

à l'Assemblée Générale Annuelle du 26 Mai 2010

Exercice : du 1er janvier 2009 au 31 décembre 2009

Emmanuel BOUSQUET, Expert comptable, Commissaire aux Comptes  
28, rue Francis Fesq BP 838 15008 AURILLAC Cedex tél.: 04 71 64 92 66 Fax: 04 71 64 18 65

**GE ARAC**  
Association loi 1901  
Siège social : 26, rue du 139<sup>E</sup> RI  
AURILLAC (CANTAL)

**Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes  
annuels**  
**Exercice clos le 31/12/2009**

---

Mesdames, messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Groupement d'Employeurs pour l'Aide au Remplacement des Agriculteurs du Cantal, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de mes appréciations
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration du 11 Mai 2010. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**I. Opinion sur les comptes annuels.**

J'ai effectué mon audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

J'estime que les éléments que j'ai récoltés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de mes appréciations, je vous informe que les appréciations auxquelles j'ai procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des informations données sur la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans ma démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de mon opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérifications et informations spécifiques.**

J'ai également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Aurillac, le 14 Mai 2010



*Le commissaire aux comptes,*  
**Emmanuel BOUSQUET**

1 BILAN — ACTIF

**Emmanuel BOUSQUET**  
 EXPERT COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 28, rue Francis Feq - 15000 AURILLAC  
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

Désignation de l'entreprise : GE ARAC 15 Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 12  
 Adresse de l'entreprise 26 rue du 139è RI Durée de l'exercice précédent 12  
 Numéro SIRET\* 420408486 Code APE

		Exercice N clos le,		N-1				
		31/12/2009		31/12/2008				
		Brut	Amortissements, provisions	Net	Net			
		1	2	3	4			
	Capital souscrit non appelé (1)	AA						
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB	AC				
		Frais de recherche et développement *	AD	AE				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	1 081,18			
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AQ				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	1 918,67	461,37	937,47	
Immobilisations en cours	AV	AW						
Avances et acomptes	AX	AY						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT					
	Autres participations	CU	CV					
	Créances rattachées à des participations	BB	BC					
	Autres titres immobilisés	BD	BE					
	Prêts	BF	BG					
Autres immobilisations financières*	BH	BI						
	TOTAL (I)	BJ	BK	3 461,22	2 999,85	461,37	937,47	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	471 959,85	58 193,56	413 766,29	273 126,70
		Autres créances (3)	BZ	CA	169 627,53	15 124,00	154 503,53	302 828,97
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	819,00		819,00	819,00
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	52 771,25		52 771,25	21 993,69	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	23,54		23,54	830,33	
	TOTAL (II)	CJ	CK	695 201,17	73 317,56	621 883,61	599 598,69	
	Charges à répartir sur plusieurs exercices* (III)	CL						
	Primes de remboursement des obligations (IV)	CM						
Comptes de régularisation	Ecart de conversion actif* (V)	CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (0 à V)	CO	CP	698 662,39	76 317,41	622 344,98	600 536,16	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières		(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété :		Stocks :		Créances :				

②

## BILAN -- PASSIF avant répartition

**Emmanuel BOUSQUET**  
 EXPERT COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 28, rue Francis Esch - 15000 AURILLAC  
 Tél. 04 71 64 92 66 - Fax 04 71 64 18 65

Désignation de l'entreprise		GE ARAC 15		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....)	DA		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> CK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) <small>Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours</small> <input type="checkbox"/> B1 )	DF		
	Autres réserves <small>Dont réserve relative à l'achat d'oeuvre originales d'artistes vivants*</small> <input type="checkbox"/> EJ )	DG	199 661,67	199 661,67
	Report à nouveau	DH	-182 791,49	-64 384,95
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI	110 057,52	-118 406,54
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL	126 927,70	16 870,18
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (5)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	102,58	382,44
	Emprunts et dettes financières divers (dont emprunts participatif) <input type="checkbox"/> EI )	DV	82 000,00	90 000,00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		450,00
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	82 550,82	80 662,81
	Dettes fiscales et sociales	DY	236 677,05	245 384,68
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA	94 086,83	166 786,05	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (5)	EB		
<b>TOTAL (IV)</b>	EC	495 417,28	583 665,98	
	Écarts de conversion passif* (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE	622 344,98	600 536,16
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme*	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	102,58	382,44	



③

**COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)**

		Exercice N		Total 3	Exercice (N-1) 4			
		France 1	Exportation et livraisons intracommunautaires 2					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	17 547,71	FB	FC	17 547,71	16 817,66	
	Production vendue	biens	FD		FE	FF		
		services*	FG	999 006,85	FH	FI	999 006,85	721 080,78
	<b>Chiffres d'affaires nets*</b>	FJ	1 016 554,56	FK	FL	1 016 554,56	737 898,44	
	Production stockée*				FM			
	Production immobilisée*				FN			
	Subventions d'exploitation				FO	192 132,00	185 122,00	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de				FP	54 246,61	27 000,83	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1 081,88	3,89	
	<b>Total des produits d'exploitation (2) (I)</b>				FR	1 264 015,05	950 025,16	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS			
	Variation de stock (marchandises)*				FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	121 925,66	120 298,89	
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	53 718,56	49 407,81	
	Salaires et traitements*				FY	749 671,36	666 323,71	
	Charges sociales (10)				FZ	200 435,95	177 661,00	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *			GA	476,10	476,02
			- dotations aux provisions			GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions				GC	3 654,26	40 738,29
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD			
	Autres charges				GE	15 560,92	8 847,64	
<b>Total des charges d'exploitation (4) (II)</b>				GF	1 145 442,81	1 063 753,36		
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				GG	118 572,24	-113 728,20		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
<b>Total des produits financiers (V)</b>				GP				
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	2 198,39	1 508,33	
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
<b>Total des charges financières (VI)</b>				GU	2 198,39	1 508,33		
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				GV	-2 198,39	-1 508,33		
<b>3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)</b>				GW	116 373,85	-115 236,53		

4

## COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

**Emmanuel BOUSQUET**  
 EXPERT COMPTABLE  
 COMMISSAIRE AUX COMPTES  
 de Francis Pégibet 13000 AURILLAC  
 Tél. 04 71 64 92 66 Fax 04 71 64 18 65

Désignation de l'entreprise		GE ARAC 15		
		Exercice N 1	Exercice N - 1 2	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	2 481,69	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	<b>Total des produits exceptionnels (7) (VII)</b>	HD	2 481,69	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6)	HE	6 316,33	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	<b>Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)</b>	HH	6 316,33	
<b>4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		HI	-6 316,33	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices *		HK		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)</b>		HL	1 264 015,05	
<b>TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)</b>		HM	1 153 957,53	
<b>5 - BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits - total des charges)</b>		HN	110 057,52	
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) dont {	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	TG	2 481,69
	(3) dont {	- Crédit-bail mobilier	HP	
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	186,00	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(9) Dont transfert de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle) :		Exercice N		
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

**Groupement d'Employeurs pour l'Aide au Remplacement des Agriculteurs du Cantal**  
31/12/09

**ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS**  
**Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009**

**1- Présentation des comptes**

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte d'exploitation
- l'annexe

**2- Règles et méthodes comptables**

⇒ **Convention de principe**

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels du règlement CRC 99-03 .

⇒ **Immobilisations**

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

⇒ **Amortissements et immobilisations**

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens. (voir tableaux d'amortissement joints).

Concernant les immobilisations acquises sur l'exercice, l'association bénéficie des mesures de simplification et donc de l'autorisation d'amortir ses immobilisations non décomposables sur la durée d'usage au lieu de la durée réelle d'utilisation. Aucune immobilisation décomposable n'a été enregistrée.

⇒ **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

⇒ **Dérogation**

La présentation des comptes n'est pas celle retenue par le règlement CRC 99-1 relative aux associations et fondations mais celles des entreprises commerciales.



### 3- Continuité d'exploitation

Suite à la procédure d'alerte intervenue en 2008 concernant les pertes de 2007 et 2008, les mesures prises ont permis de rétablir l'équilibre en 2009.

### 4- Tableaux des immobilisations

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	<b>1081</b>			<b>1081</b>
Immobilisations corporelles	<b>2 380</b>			<b>2380</b>
<b>TOTAL</b>	<b>3 461</b>			<b>3 461</b>

### 5- Tableaux d'amortissements

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulés à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles	<b>1 081</b>	<b>0</b>		<b>1 081</b>
Immobilisations corporelles	<b>1443</b>	<b>476</b>		<b>1919</b>
<b>TOTAL</b>	<b>2 524</b>	<b>476</b>		<b>3000</b>

### 6- Tableaux des provisions

Situations et mouvements	A	B	C	D
Rubriques	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions pour dépréciation comptes clients	<b>102 624</b>	<b>3654</b>	<b>48 085</b>	<b>58 194</b>
Provision dépréciations créances		<b>15 124</b>		<b>15 124</b>
<b>TOTAL</b>	<b>102 624</b>	<b>18 778</b>	<b>48 085</b>	<b>73 318</b>

**7- Etat des créances et des dettes**

Créances		Liquidité de l'actif	Dettes		Degré d'exigibilité du passif
	Montant brut	Echéance à moins d'1 an		Montant brut	Echéance à moins d'1 an
Créances clients et comptes rattachés	471 960		Dettes fournisseurs et comptes rattachés	82 551	
Autres	169 627		Dettes financières	82 103	
			Dettes fiscales et sociales	236 677	
			Autres dettes	94 087	
<b>TOTAL</b>	<b>568 270</b>		<b>TOTAL</b>	<b>495 418</b>	

**8- Tableaux de variation des fonds associatifs**

Libellé	Solde au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs	74 436			74 436
Réserves	124 067			124 067
Subvention affectée à des biens renouvelables	1 158			1 158
Report a nouveau	-64 385		-118 407	- 182 791
Résultat comptable de l'exercice				110 058

**9- Produits à recevoir : 132 098 €**

Subvention à recevoir :

JA 15 / FDSEA	2008	7 050 €
CONSEIL GENERAL	2008	19 500€
ATEC	2008	495€
CONSEIL REGIONAL	2008	390 €
JA 15	2009	4900 €
FDSEA	2009	2150 €
CONSEIL GENERAL	2009	19 500€
ATEC	2009	25 415€
CHAMBRE AGRICULTURE	2009	12000€
CAS DAR	2009	13 807,40€
CONSEIL REGIONAL	2009	990 €
CREDIT AGRICOLE	2009	24 400€
GROUPAMA	2009	1 500€

**10- Créances à recevoir**

Néant

**11- Charges constatées d'avance**

Intérêt payés d'avance :23.54 €

**12- Produits constatés d'avance**

Néant

**13- Détail des fournisseurs et comptes rattachés**

Comptes fournisseurs factures non parvenues (à détailler) : 76 644.37 €

Mise a disposition JA 2008	33 540
RBT RC Chantal	76.22
RBT RC Serge Arnaud	76.22
RBT RC Chantal Cor	76.22
Mise a disposition JA 2009	33 540
Formation chambre	1200
Formation éleveur infirmier St Flour	182.58
Formation éleveur infirmier Aurillac	365.16
Frais repas 22.12.2009	81

RC Gaec Bornes	76.22
RC LOUBEYRE	76.22
RC OLIVIER	76.22
RC TABEL	76.22
CAC BOUSQUET	4927.52
RC AMA Solde 2009	2274.57

**14- Détail des dettes fiscales et sociales : 236 677,05 €**

. Rémunérations nettes 12/09	52 972,76
. charges MSA	96 944,59
. provision pour congés à payer	497,54
. provision charges sur congés à payer	169,15
. cotisations FAFSEA	16 029,96
. Taxe sur les salaires	38 052,00
. Cotisation travailleurs handicapés	14 024,00
. personnel et charges 2005	17 987,04

**15- Informations concernant les contributions volontaires**

**Indemnisation des responsables locaux :**

Service	Nbre de jours	Prix/journée	Montant dû
ALLANCHE	853	1 €	853
GE ARAC	2106	0,23 €	484.38
AURILLAC	1724.5	1 €	1724.5
LAROQUEBROU	210.5	1 €	210.5
MONTSALVY	508.5	1 €	508.5
MAURS	690.5	1 €	690.5
MAURIAC	616	1 €	616
PIERREFORT	663.5	1 €	663.5
SAIGNES	240	1 €	240
ST FLOUR	1917.5	1 €	1917.5
Total	9530		7 908.38

**16- Tableau d'évolution des effectifs**

Effectifs	2004	2005	2006	2007	2008	2009
CDI temps plein	2	2	1	1	1	1
CDI Intermittent	0	3	3	3	3	1
CDD MI TEMPS	0	0	0	0	0	1
CDD	100	118	136	135	115	108
TOTAL en ETP	34	31	34	34	34	37
Nbre d'heures	63 000 h	54 000 h	62 000 h	58 000 h	59 000h	65 699h

**17- Prime de fin de carrière**

La Convention Collective Polyculture Elevage du Cantal prévoit une prime de fin de carrière pour un salarié qui est âgé de 60 ans au moins et qui compte un minimum de 5 ans d'ancienneté. Cette prime est égale à un cinquième de mois par année de présence avec un maximum de 3 mois.

Suite au départ du seul salarié concerné en 2009, il n'y a aucun engagement sur cet exercice à mentionner.